



# FACE AUX CRISES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, DES REPÈRES POUR AGIR COLLECTIVEMENT

09 ET 10/10/2023 – 04 ET 05/12/2023 – 12/02/2024 (Date limite d'inscription : 18/09/2023)  
LYON — MÉTROPOLE DE LYON (69)



Face aux crises environnementales et sociales, les cinq réseaux associatifs ont décidé d'engager une démarche collective pour affirmer leur volonté d'agir ensemble de l'échelle locale à l'échelle régionale.

Cette formation inter-réseau a pour enjeu de former les acteur.ice.s salarié.e.s et bénévoles au contact du public.

Les compétences développées permettront de mobiliser les habitant.es sur les enjeux sociaux et environnementaux, d'encourager le développement et l'expression de leur pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie et leur environnement, de construire des réponses collectives pour agir sur ces enjeux.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Objectif principal :

Former les acteur.ice.s salarié.e.s et bénévoles au contact du public.

### Objectifs intermédiaires :

- Comprendre les mécanismes des crises environnementales et sociales.
- Identifier et lever les freins et les blocages du passage à l'action.
- Apprendre à distinguer les différentes modalités d'actions individuelles, collectives, politiques.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'adapter sa posture professionnelle au contexte et au public.
- Développer des actions avec des habitant.e.s.
- Savoir concevoir et structurer une stratégie d'actions de transformation sociale.

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse à tous les professionnel.les ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des actions avec des publics.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette formation.



#### Accessibilité :

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap. En cas d'adaptation nécessaire pour le bon déroulement de votre formation, n'hésitez pas à prendre contact avec Noémie Huby, référente Handicap (voir le contact indiqué ci-après).

## LES FORMATEUR·ICES

- Fabien BRESSAN, formateur politique de la ville, Labo-cités
- Lucie PELOSSE, formatrice en promotion de la santé, IREPS ARA
- Mélanie ROUSSET, formatrice éducation populaire, Union régionale des centres sociaux
- Frédéric VILLAUME, formateur éducation à l'environnement, GRAINE ARA



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

#### Horaires :

9h à 17h (avec une pause pour le déjeuner de 12h30 à 13h30).

#### Adresse du lieu de la formation :

Maison de l'Environnement, 14 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon.

#### Nombre minimum et maximum de stagiaires pour le bon déroulement de la formation :

De 10 minimum à 20 maximum.

#### Méthodes pédagogiques :

La formation se déroulera en présentiel, elle alternera entre des temps théoriques, des études de cas, des travaux de groupes et des mises en situation. Une place importante sera laissée aux échanges entre les participant.es, notamment avec l'alternance de temps en grand groupe et des temps en petits groupes.

Les formateur·trice.s utiliseront le plus possible des méthodes d'animation participative pour le bon déroulement de la formation.

#### Matériel :

Le matériel nécessaire à cette formation est mis à disposition par le GRAINE ARA : vidéoprojecteur, paper-board, feutres, post-it, connexion internet (si besoin). Le stagiaire aura à apporter de quoi écrire (stylos, carnet).

Mise à disposition de ressources pédagogiques via un extranet.

#### Evaluation :

Des temps de bilans collectifs et individuels seront effectués pendant la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que la compréhension et l'appropriation des contenus par les stagiaires. Un carnet de bord d'évaluation sera distribué à chaque stagiaire au démarrage de la formation.

Questionnaire de positionnement en amont de la formation.

#### Repas et hébergement



Nous contacter pour des lieux d'hébergements si vous aviez besoin d'arriver la veille de la formation.

### Tarifs et inscription :

Tarifs pour la formation (coût pédagogique uniquement) :

- TARIF PROFESSIONNEL : 1800€
- TARIF BÉNÉVOLES : 300€

Pour les personnes salariées, ces coûts peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les personnes demandeuses d'emploi peuvent également solliciter Pôle Emploi pour une prise en charge. Les personnes ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge par leur employeur ou par Pôle Emploi sont invitées à contacter le GRAINE ARA afin de que nous leur proposons un tarif adapté (demande d'un courrier motivant la demande de tarif adapté qui sera présenté au CA du GRAINE ARA).

Inscription :

**Date limite d'inscription** : 18/09/2023

**Inscription en ligne obligatoire** [via ce formulaire](#)

Votre inscription ne sera définitive qu'après validation de votre candidature par les formateurs.

## CONTACTS

**Contact « Référente pédagogique et handicap » :**

Noémie Huby  
noemie.huby@graine-ara.org  
Tél. : 04 82 53 50 12

**Contact « Inscription et suivi administratif » :**

Chloé Bazus  
chloe.bazus@graine-ara.org  
Tél. : 09 72 30 04 90

## PROGRAMME

Durée : 35 heures

**Jour 1 : Lundi 9 octobre 2023**  
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Interconnaissance
- Représentations et constats sur les différentes crises
- Le rôle des inégalités dans les crises
- L'incarnation des crises dans les territoires

**Jour 2 : Mardi 10 octobre 2023**  
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Retour historique sur les luttes environnementales
- Expérimentation et analyse de méthodes d'aller-vers les publics
- Les freins et les leviers à l'action collective



**Jour 3 : Lundi 4 décembre 2023**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- L'accompagnement au changement
- Les intentions éducatives
- Ressources pour l'action collective

**Jour 4 : Mardi 5 décembre 2023**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- La posture éducative/ d'accompagnement
- De l'analyse de situation à une stratégie et conception d'action
- L'influence pour agir sur des politiques publiques

**Jour 5 : Lundi 12 février 2024**

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Analyse des actions mises en œuvre suite aux 4 premiers jours
- Approfondissement en fonction des besoins des stagiaires